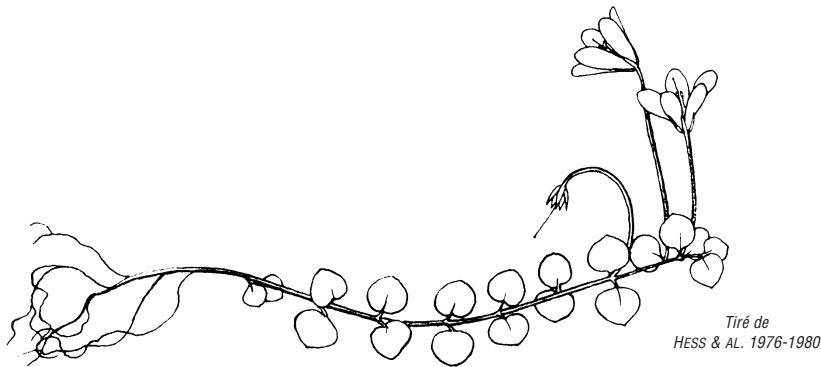


## CR *Anagallis tenella* (L.) L. – Mouron délicat – *Primulaceae*



### Ecologie et sociologie

Le mouron délicat est gélif et par conséquent cantonné à des climats locaux humides et doux en hiver. Il croît en pleine lumière sur des sols nus ou moussus, humides ou mouillés, pauvres ou modérément riches en nutriments et en bases, pauvres en calcaire, acides, argileux, limono-sablonneux ou tourbeux. Il occupe surtout des formations pionnières sur des bords de fossés en contexte de prairie, dans des prairies humides, sur des bords de cuvettes moussues, avec le jonc articulé dans des prairies à molinie, dans des ornières et des pâturages (à chevaux). En Europe occidentale il se trouve plus souvent dans des milieux naturels tandis que dans ses avant-postes orientaux il occupe plutôt des biotopes anthropogènes ou perturbés. Il forme souvent des tapis lâches mais il est très sensible à la concurrence, du moins en Europe centrale. Sur Montreux, il s'agit d'un biotope hétérogène, moussu et mouillé, le long d'un ruisseau en aval d'une source (élargie en étang artificiel), au contact d'une prairie à molinie et d'une population de choins.

L'espèce était (collinéenne-)montagnarde en Suisse; la station actuelle se situe à 745 m d'altitude. En Italie l'espèce va de 0 à 1000 m.

Dans le sud du Baden (D) *Anagallis tenella* est tenu pour une caractéristique locale de l'*Anagallido tenellae-Juncetum acutiflori* (PHIL 63) OBERD. En Europe occidentale il occupe des bas-marais des *Littorelletea* BR.-BL. et TX 43 mais apparaît aussi dans des associations lacunaires des *Scheuchzerio-Caricetea fuscae* NORDH. 36 comme le *Parnassio-Caricetum fuscae* OBERD. 57 EM. GÖRS 77 et le *Caricetum davallianae* DUT. 24. ou des associations pionnières à *Isolepis setacea* (L.) R. BR. ou *Juncus bulbosus* L.

Milieu naturel: 2.3.1

Valeurs indicatrices: F5R2N2H3D5L4T4K2.

### Particularités de l'espèce

Cet hémicryptophyte passe pour indigène en Europe centrale mais il pourrait bien avoir été disséminé par des oiseaux dans des biotopes déjà aménagés par l'homme (comme archéophyte). En limite d'aire et sous climat défavorable l'espèce reste souvent stérile. Elle est entomophile mais pratique aussi l'auto-pollinisation et la multiplication végétative par ramification proliférante. Dans un biotope favorable et ouvert elle peut se réinstaller rapidement par semis et former en peu de temps de grands tapis lâches. La réintroduction est donc relativement facile. Sa sensibilité au gel occasionne des pertes drastiques les années froides. De petites écorchures du sol peuvent être favorables. Culture et multiplication sont possibles.

### Distribution générale et menaces

Élément atlantique-ouest-méditerranéen, le mouron délicat a son centre de répartition en Europe occidentale (Portugal, Espagne, France, Benelux, Grande-Bretagne, Irlande) et va au nord jusqu'aux îles Féroé (DK). La limite orientale de l'aire centrale passe par le sillon du Rhône et de la Saône, le bord ouest des Vosges, le Bas-Rhin (B, D) et les Pays-Bas. Plus à l'est on trouve des avant-postes isolés dans le sud-ouest de la Suisse, la plaine du Haut-Rhin (autrefois), le sud de la Forêt Noire, la Westphalie (D), le Tyrol (autrefois), la région de Salzbourg (A), le nord et le centre de l'Italie, en Sardaigne, en Crète, à Corfou (GR), en Crimée et peut-être en Bessarabie. Vers le sud, l'espèce atteint l'Afrique du nord.

*Stations les plus proches*: vallées du Rhône et de la Saône, pied sud-ouest des Vosges (F), encore deux stations au Hotzenwald entre le Wehra et l'Albtal dans le sud de la Forêt Noire (D), Saalfelden près de Salzbourg (A), plaine du Pô et nord de la Toscane (I).

### Description

Plante délicate de 5-15 cm de haut. Tige simple quadrangulaire, glabre, couchée, rarement radicante aux noeuds. Feuilles opposées, brièvement pétiolées, de 2-6 mm, suborbiculaires, glabres. Fleurs longues de 7-9 mm, isolées à l'aisselle des feuilles. Pédoncule dressé, 2-3 fois plus long que les sépales aristés. Corolle rose claire à nervation foncée, infundibuliforme, à lobes larges de 2 mm, arrondis ou émarginés. Etamines garnies de poils pluricellulaires. Capsule de 3-4 mm. Floraison 5-7. Chromosomes  $2n = 22$ .

*Menaces*: En Europe centrale l'espèce s'est éteinte ou est menacée d'extinction par l'intensification de l'agriculture, les améliorations foncières et l'abandon de l'irrigation traditionnelle. Par contre elle n'est pratiquement pas menacée en Europe occidentale.

### Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (VD); D.

### Distribution et menaces en Suisse

Les stations helvétiques comptent déjà parmi les avant-postes orientaux. Les seules connues se trouvaient dans l'est du bassin lémanique à Attalens (FR) et entre Lausanne et Montreux (VD). Il existe en outre des indications, en partie douteuses, pour Martigny (VS), les Granges (VD) et le Lac de Lussy (FR). L'espèce a passé pour éteinte, mais aujourd'hui il existe encore au-dessus de Montreux une population unique de quelques plantes stériles. Ce matériel a été multiplié in vitro avec succès. En 1998, il a été réintroduit à titre expérimental à quelques endroits près de la station actuelle.

*Menaces*: L'espèce a massivement régressé et se trouve menacée d'extinction par les drainages, la construction et l'eutrophisation.

*Evolution des populations*: forte régression; actuellement essai de renforcer la dernière population minimale par du matériel multiplié ex situ.

### Responsabilité

La responsabilité de la Suisse est moyenne à l'échelle internationale; les avant-postes à l'est de son aire ont un grand intérêt scientifique.

✉ Christoph Käsemann

**Menaces**

- altération hydrologique, surtout drainage (également indirect par le voisinage)
- agriculture intensive, abandon de l'ancien mode d'exploitation (fauche de litière)
- embroussaillage, ombre, prolifération du roseau
- dynamique naturelle, fermeture de la prairie (d'ailleurs favorisée par la fauche)
- concurrence
- menaces directes sur le site
- eutrophisation (aussi par percolation des eaux de surface des environs)
- isolement d'une population minuscule

**Mesures**

- stabiliser le régime actuel, surtout pas de nouveaux drainages dans l'ancienne aire régionale
- maintien de prairies et de pâturages extensifs; encouragement des pratiques traditionnelles (contributions écologiques)
- débroussailler par endroits, mettre en lumière; faucher en plein été à la faux (pour épargner cette espèce basse); enlever le produit de fauche
- création et entretien de biotopes de substitution au voisinage de la station et dans les anciennes stations
- arrachage des concurrentes directes à la main
- précautions dans les travaux d'entretien, p. ex. pas d'agrandissement de l'étang
- décréter une zone tampon suffisamment grande
- multiplication in vitro et réintroduction dans la station actuelle et d'autres stations anciennes (minimisation du risque d'extinction; travaux déjà engagés avec succès); suivi de l'efficacité des mesures

**Bibliographie**

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

KULBROCK, P. & G. (1994): *Anagallis tenella* (L.) MURR – Zarter Gauchheil – und *Spiranthes aestivalis* (POIR.) RICH. – Sommer Wendelähre, zwei Neufunde bei Saalfelden am Steinernen Meer (Bundesland Salzburg/Österreich). *Linzer biol. Beitr.* 26/2: 849-853.

MAY, T. (1987): *Anagallis tenella* und *Scutellaria minor* im Hotzenwald – hängen diese Vorkommen mit der Wiesenbewässerung zusammen? *Mitt. Bad. Landesver. Naturk. Naturschutz Freiburg N.F.* 14/2: 303-314.

PHILIPPI, G. (1963): Zur Soziologie von *Anagallis tenella*, *Scutellaria minor* und *Wahlenbergia hederacea* im südlichen und mittleren Schwarzwald. *Mitt. Bad. Landesver. Naturk. Naturschutz Freiburg N.F.* 10: 139-172.

**Projets et contacts**

- Conservation de *Anagallis tenella* (L.) L. en Suisse; Contact: PHILIPPE GMÜR, Conservation de la nature du canton de Vaud, 1 ch. de Marquisat, 1025 St-Sulpice.

**CR *Anagallis tenella* (L.) L. – Mouron délicat – *Primulaceae***

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
		CR			

F	D	FL	A	I
	1/CR		1/CR	

Monde	CH
	CR/Ex

